

CONJONCTURE PAYS DE LA LOIRE

SEPTEMBRE 2025 N° 26

Fruits et légumes - portant sur juillet 2025

Édition du 09/09/2025

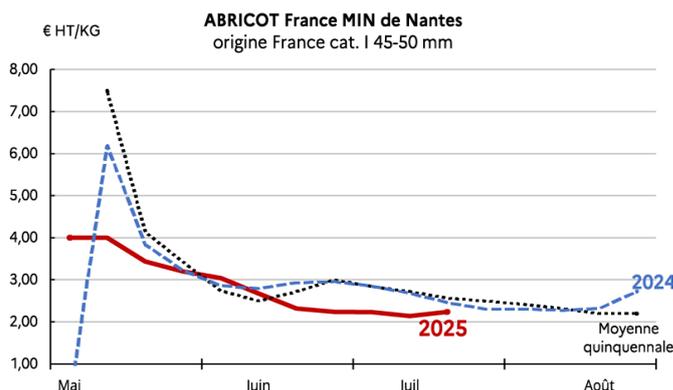
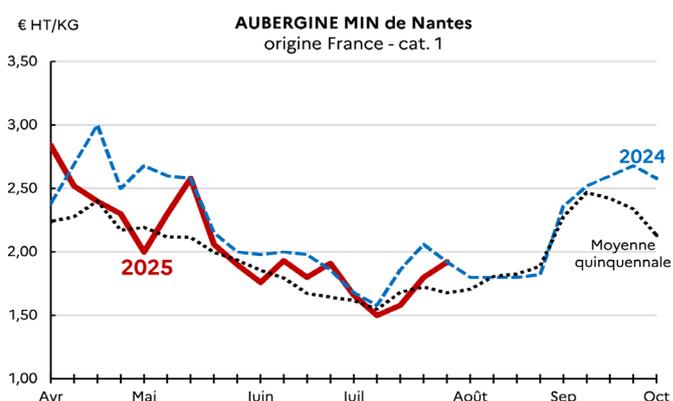
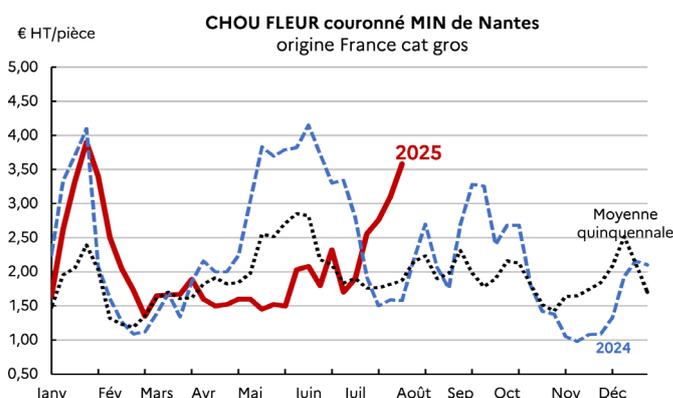
Le mois de juillet s'inscrit en deux temps. En première quinzaine, la dynamique du mois précédent se poursuit : le temps ensoleillé et les fortes chaleurs stimulent la consommation de crudités. En seconde quinzaine, la situation se complique avec l'accélération des départs en congés et la dégradation du climat qui freine les achats.

Fruits et légumes du MIN : un mois contrasté entre chaleur et congés

Début juillet, la France traverse plusieurs vagues de chaleur, incitant les consommateurs à privilégier des repas sans cuisson. La demande maintient donc son intérêt envers les fruits et légumes de saison, notamment les crudités et fruits à noyaux. Les grossistes ajustent donc leurs offres pour répondre à ces nouvelles attentes. Les marchés forains de la région profitent de cette période estivale dans les zones de villégiature. A partir de la mi-juillet, la deuxième vague de départs en congés s'accompagne d'une météo plus pluvieuse. Nombre de forains en profitent pour lever le pied, réduisant l'activité commerciale. Néanmoins, malgré ce ralentissement, les produits de saison restent privilégiés par les consommateurs.

La consommation de **chou-fleur** reste logiquement limitée pour cette période de l'année. Cependant, le creux d'approvisionnement entraîne une revalorisation importante des cours au fil du mois. Ainsi, le prix moyen du chou-fleur français catégorie 1 sur le MIN de Nantes de juillet 2025 (2,68 € HT/pièce), en nette progression par rapport au mois précédent (1,97 € HT/pièce), devient supérieur à celui de juillet 2024 (+41 %) ainsi qu'à la moyenne quinquennale (+58 %). Les volumes en **aubergine** sont insuffisants pour répondre aux besoins de la demande et les cours progressent sur le mois. La concurrence européenne est légère et quelques lots en provenance des Pays-Bas complètent l'offre. En juillet, le prix moyen mensuel (1,68 € HT/kg) se situe de nouveau en retrait par rapport à 2024 (-8 %).

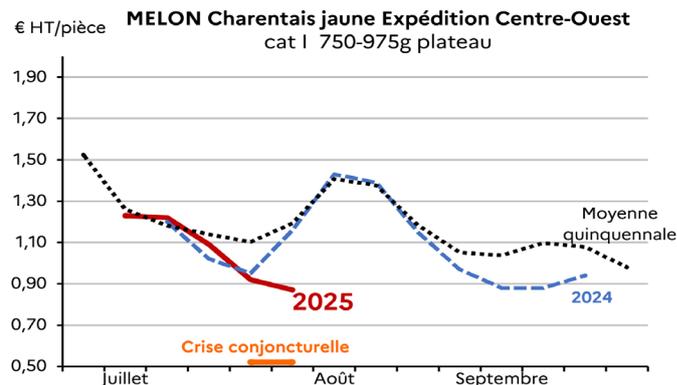
Pour les fruits, l'offre et la demande en **banane** s'équilibrent, malgré une concurrence habituelle des fruits d'été à noyaux à cette période de l'année. Les professionnels privilégient une gestion fine des stocks pour fluidifier les écoulements. Les cours moyens sur juillet sont stables par rapport au mois précédent (1,40 € HT/kg) et restent supérieurs aux prix pratiqués les années passées. Les cours de l'**abricot** poursuivent leur repli sous l'effet d'une offre abondante (+24 % par rapport à la faible récolte 2024 et +7 % par rapport à la moyenne 2020-2024). Sur le MIN de Nantes, l'abricot français de catégorie 1 s'établit en moyenne à 2,22 € HT/kg en juillet, soit un recul marqué de 12 % par rapport aux dernières années.



Melon : après une météo favorable, le marché bascule en crise conjoncturelle

Début **juillet**, les fortes chaleurs stimulent la consommation du melon alors que les premières cotations débutent dans le bassin Centre-Ouest. La qualité gustative est jugée bonne et les enseignes mettent en avant le produit, ce qui assure des ventes fluides en magasin. Toutefois, une partie des consommateurs des marchés de plein air se reportant vers les magasins climatisés, une légère saturation des marchés grossistes est constatée. Avec l'arrivée progressive de l'ensemble des bassins de production, le marché s'équilibre accompagné d'un léger réajustement des prix. A partir de la mi-juillet, la pluie ralentit la demande, générant des stocks importants. La demande est freinée, tandis que les récoltes s'intensifient. Le marché national est saturé avec des volumes disponibles journaliers proches des 6 000 tonnes, provoquant une chute des cours à des seuils anormalement bas. A partir du 23 juillet et selon l'article L611-4 du code rural et de la pêche maritime, la situation de crise conjoncturelle est déclarée par FranceAgriMer jusqu'à la fin du mois.

Le cours moyen mensuel de juillet 2025 du **melon** Centre-Ouest catégorie I 750-975g (1,07 € HT/kg) est supérieur de 2 % à celui de juillet 2024 (1,05 € HT/kg) et inférieur de 4 % à la moyenne quinquennale (1,11 € HT/kg).

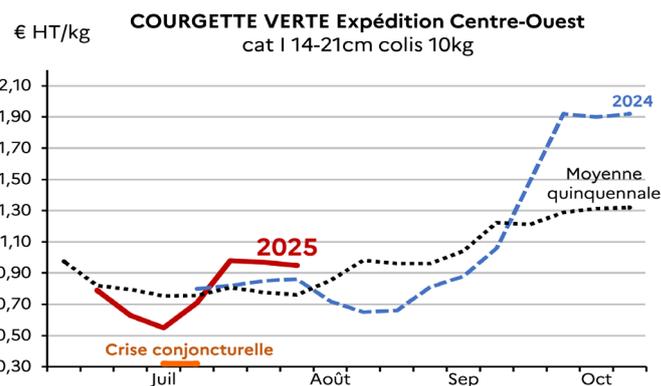


Source : RNM - FranceAgriMer

Courgette : forte baisse des cours avant le retour à l'équilibre du marché

L'abondance de la production pèse sur le marché en **juillet**, les ventes ne parvenant pas à absorber tous les volumes. Malgré d'importantes concessions tarifaires, l'équilibre entre offre et demande tarde à revenir, aussi bien dans le bassin Centre-Ouest que dans les autres zones de production. Les 3 jours de crise conjoncturelle, constatée à partir du 3 juillet, permettent néanmoins d'activer des leviers commerciaux et de réduire les stocks. Ainsi, le marché retrouve rapidement un équilibre, aidé par une baisse des températures qui limite la production. En région Centre, des intempéries détruisent quelques parcelles, impactant là aussi les volumes disponibles. En seconde partie de mois, les ventes sont régulières avec des prix stables. Toutefois, les fortes variations météorologiques favorisent l'installation d'une virose affectant les cultures de courgettes. En fin de mois, la présence de la maladie régresse chez certains producteurs mais touche de nouvelles plantations chez d'autres.

Le cours moyen mensuel de juillet 2025 de la **courgette verte** Centre-Ouest catégorie I 14-21cm (0,83 € HT/kg) est égal à celui de juillet 2024 et supérieur de 5 % à la moyenne quinquennale (0,79 € HT/kg).

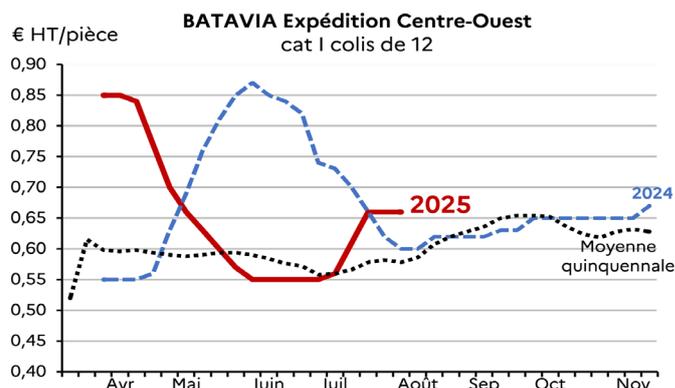


Source : RNM - FranceAgriMer

Salade : production perturbée face aux aléas climatiques

Début **juillet**, la canicule et la sécheresse limitent les disponibilités de salade dans l'Hexagone, y compris la production issue des jardins familiaux. Ce resserrement de l'offre contribue à un meilleur équilibre de marché, favorisant la revalorisation des prix et à partir de la mi-juillet, les cours atteignent un niveau satisfaisant. Le retour de la pluie en fin de mois relance la production, sans pour autant inciter à la consommation, notamment en raison de l'incidence des congés d'été. Fin juillet, la production repart à la baisse du fait de quelques problèmes phytosanitaires résultant des conditions climatiques de la dernière quinzaine, ainsi que de l'arrivée des séries moins productives implantées pendant les périodes caniculaires. Malgré le chassé-croisé des juilletistes et des aoûtistes, les échanges retrouvent un rythme plus régulier avec des prix stables et fermes.

Le cours moyen mensuel de juillet 2025 de la **Batavia blonde** Centre-Ouest catégorie I (0,63 € HT/pièce) est inférieur de 6 % à celui de juillet 2024 (0,67 € HT/pièce) et supérieur de 11 % à la moyenne quinquennale (0,57 € HT/pièce).

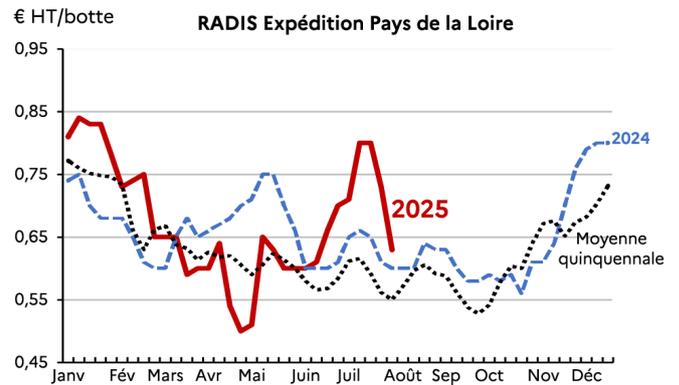


Source : RNM - FranceAgriMer

Radis : qualité dégradée et marché fragilisé

Début **juillet**, la production régionale recule sous l'effet des vagues de chaleur successives. La croissance des plants est ralentie et les lots à maturité subissent de nombreux dégâts, avec notamment des attaques d'insectes, une hétérogénéité des calibres ou encore des feuillages fragilisés par la chaleur. Les lots de belle qualité sont fortement valorisés, tandis que ceux présentant une qualité moindre s'écoulent à des prix inférieurs. Sur la première quinzaine, la demande est soutenue, permettant aux opérateurs de rehausser leurs prix de ventes, y compris sur les lots moins qualitatifs. A partir de la mi-juillet, la dégradation des conditions climatiques et l'entrée en période creuse du marché (cœur des vacances scolaires estivales) entraînent un net recul de la consommation. Les opérateurs sont contraints d'appliquer rapidement des concessions tarifaires sur l'ensemble des gammes mises en vente. En fin de mois, avec l'accumulation des stocks et la persistance de lots abîmés, les cours sont une nouvelle fois revus à la baisse. Afin de limiter les volumes mis sur le marché, des opérations de destruction sont par ailleurs menées en plein champs chez certains producteurs.

Le cours moyen mensuel de juillet 2025 du **radis** Pays de la Loire (0,74 € HT/la botte) est supérieur de 16 % à celui de juillet 2024 (0,64 € HT/la botte) et de 28 % à la moyenne quinquennale (0,58 € HT/la botte).

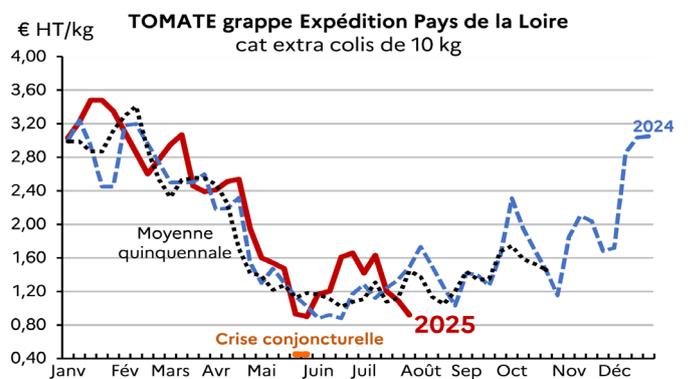


Source : RNM - FranceAgriMer

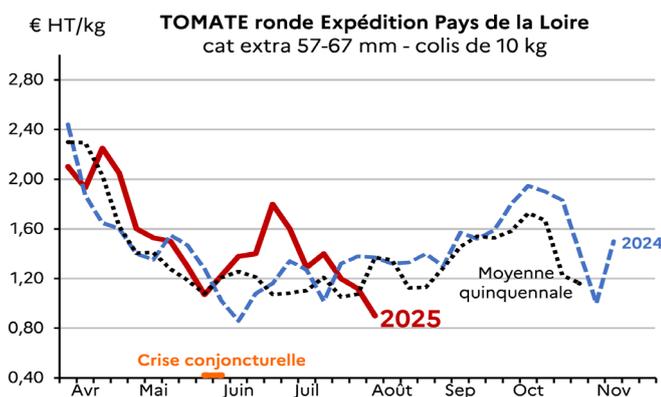
Tomate : une dynamique mensuelle à deux vitesses

Du côté de la demande, le mois de **juillet** démarre dans la continuité de juin pour la tomate grappe, avec une consommation accrue de crudités. Cependant, l'offre progresse également sur l'ensemble des bassins de production, et notamment sur le bassin breton. La baisse des températures soulage les cultures, qui retrouvent leur plein potentiel. Dans un premier temps, cette hausse des disponibilités ne se ressent pas sur les cours et ceux-ci restent élevés, voire progressent. Puis, dans un second temps, la demande se replie avec la dégradation du climat et les prix s'ajustent rapidement à la baisse. En fin de mois, alors que la période de vacances scolaires est bien installée, les opérateurs sont de nouveau contraints de concéder de fortes baisses - parfois de plus d'un euro en une semaine - pour maintenir un léger flux de transactions et éviter le surstock. La situation est similaire sur le marché de la tomate rondes, malgré les volumes plus limités. Les cours de la tomate (hors petits fruits) terminent à un seuil de « Prix Anormalement Bas » (PAB) fin juillet.

Le cours moyen mensuel de juillet 2025 de la **tomate grappe** Pays de la Loire catégorie Extra (1,26 € HT/kg) est inférieur de 1 % à celui de juillet 2024 (1,27 € HT/kg) et supérieur de 4 % à la moyenne quinquennale (1,21 € HT/kg).



Source : RNM - FranceAgriMer



Source : RNM - FranceAgriMer

Le cours moyen mensuel de juillet 2025 de la **tomate ronde** Pays de la Loire catégorie Extra (1,15 € HT/kg) est inférieur de 9 % à celui de juillet 2024 (1,26 € HT/kg) et de 3 % à la moyenne quinquennale (1,18 € HT/kg).

Concombre : Un marché soutenu qui s'atténue en fin de mois

En première quinzaine de **juillet**, la faiblesse de l'offre du Centre-Ouest - et plus largement de l'Hexagone - est toujours d'actualité. En ce début de vacances scolaires, et sous l'effet d'une canicule marquée, le concombre est très recherché. Les ventes s'enchaînent rapidement, sans pouvoir toutefois satisfaire entièrement la demande qui se tourne vers l'Europe pour compléter ses besoins. Les prix expédition s'envolent alors rapidement sur de nombreuses places nationales et européennes. A l'approche de la fête nationale, le commerce conserve son dynamisme. En magasins, les promotions sont néanmoins complétées par les origines « hors-France » afin de compenser le manque de volumes français disponibles. Après le week-end prolongé du 14 juillet, le marché demeure bien orienté, même si la demande perd en intensité. Elle reste néanmoins satisfaisante pour les expéditeurs. Le retour d'une météo plus nuageuse et parfois pluvieuse ralentit la consommation. Consciente de la flambée des prix à l'expédition, la filière amont concède alors des révisions tarifaires pour préserver les lignes commerciales. En fin de mois, la crise du melon ravive les inquiétudes : la profession redoute un arbitrage des consommateurs en sa faveur au détriment du concombre. Sans surprise, les transactions s'essoufflent du côté des grossistes, pénalisés à la fois par la fermeture estivale d'une partie des collectivités et par une consommation en léger retrait.

Le cours moyen mensuel de juillet 2025 du **concombre** Pays de la Loire catégorie I calibre 400-500g (0,93 € HT/pièce) est supérieur de 9 % à celui de juillet 2024 (0,85 € HT/pièce) et de 31 % à la moyenne quinquennale (0,71 € HT/pièce).



Prévisions de récoltes 2025

La DRAAF assure un suivi conjoncturel des principaux légumes et fruits régionaux tout au long de l'année.

Les informations sont issues d'une enquête réalisée auprès des organisations de producteurs de la région et de quelques producteurs individuels.

En tonnes	CONCOMBRES	RADIS	TOMATES	POIREAUX	MELONS	LAITUES
Production depuis le début de la campagne jusque fin juillet 2025						
Production 2024	19 462	13 412	32 249	6 615	531	3 362
Prévision de production 2025	21 547	14 566	32 318	7 451	1 951	3 289
Production 2025	24 811	14 625	25 853	7 283	1 951	3 127
Ecart de production 2025/2024	5 349	1 213	-6 396	668	1 419	-235
Ecart prévision/production 2025/2024	3 264	59	-6 465	-168	0	-162
Mois d'août 2025						
Production du mois en 2024	5 469	1 959	15 022	1 932	5 966	2 138
Prévision du mois en 2025	5 681	2 073	14 501	1 821	8 479	3 784

Campagne : en année civile pour le concombre, le radis, la tomate et le melon ; du 1er mai 2025 au 30 avril 2026 pour le poireau et la laitue.

Source : SRISE Pays de la Loire - Enquête de conjoncture mensuelle légumes

Stades de commercialisation

Le stade expédition

Les cotations sont élaborées à partir d'enquêtes téléphoniques pour des produits français destinés à des grossistes, des centrales d'achat ou à l'exportation. Les prix retenus sont observés à la sortie des stations de conditionnement et des entreprises d'expédition. Ils sont dits « logés départ ».

Le stade de gros

Les cotations sont élaborées à partir d'enquêtes en « face à face » réalisées auprès des opérateurs sur des marchés physiques : marchés d'intérêt national (MIN) ou assimilés à partir desquels des grossistes approvisionnent différents opérateurs servant le consommateur final (commerçants-détaillants, restauration, collectivités...).

Le stade détail

Les relevés de prix se font pour tous les types de produits frais périssables présents dans les grandes et moyennes surfaces (GMS). Le panel RNM se compose de 150 GMS (hyper, super, hard discount, magasin de ville) réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Indicateur de marché

Prix anormalement bas et crise conjoncturelle

Les cotations établies par les centres au stade expédition sont utilisées pour le calcul d'indicateurs de marché pour une liste de produits composée de 12 fruits et 13 légumes. Ceux-ci permettent de caractériser le marché des principaux produits du secteur et d'identifier les situations de crises conjoncturelles de manière objective.

Le Code rural et de la pêche maritime, dans l'article L611-4, modifié par l'ordonnance n°2019-698 du 3 juillet 2019 - art. 8, définit une crise conjoncturelle en ces termes :

« La situation de crise conjoncturelle affectant ceux des produits figurant sur la liste prévue à l'article L. 443-2 du code de commerce est constituée lorsque le prix de cession de ces produits par les producteurs ou leurs groupements reconnus est anormalement bas par rapport à la moyenne des prix observés lors des périodes correspondantes des cinq dernières campagnes, à l'exclusion des deux périodes au cours desquelles les prix ont été respectivement le plus bas et le plus élevé. »

Nota : la mâche et le radis ne font pas partie de la liste des produits suivis.

<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr>